



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ**URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. SINGH Jasmeet et Mme KAUR Talwinder demeurant rue Marcel Hicter 35 à 4300 Waremme.

Le terrain concerné est situé rue de Schurven à Corswarem et cadastré 3ème division, section B, n°285B.

Le projet consiste en la construction d'une habitation avec garage et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (non-respect du front de bâtisse, du rectangle capable, échantillon de la brique non joint à la demande).

Le dossier peut être consulté **DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES**, durant les 15 jours de l'annonce, pendant les jours d'ouverture de l'administration, et actuellement sur rendez-vous auprès des services administratifs (019/33.99.99), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du lundi 17 janvier au lundi 31 janvier 2022** au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire, daté et signé, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse commune@berloz.be.